



Cabinet Conseil en Cession & Acquisition d'Entreprises



530 Chemin de Bellevue, 83 520 Roquebrune-sur-Argens
c.v.s.p@wanadoo.fr 04 94 45 45 61

COMMUNIQUE DE PRESSE

Fréjus, le 16 septembre 2021

Le Cabinet 3LM accompagne la reprise de la Sellerie Voilerie CVS



Leader sur son marché cette entreprise est LE spécialiste en Provence Alpes Côte d'Azur de la voilerie et sellerie pour bateaux, voiture, moto, kiosque, pergola, voile d'ombrage, piscine... Active depuis près de 35 ans, située à Roquebrune sur Argens, l'entreprise jouit d'un vrai savoir-faire et d'une très belle notoriété. Les équipes sont très expérimentées, le portefeuille client est très important, le Chiffre d'Affaires est en constante progression. Le cédant, Philippe Chaudron, avait à cœur de transmettre son savoir-faire, sa connaissance du milieu à une personne qui s'inscrirait dans la continuité de son travail et dans le respect de ses valeurs.

Emmanuelle Lecapitaine exerçait la même activité dans la région toulonnaise. Dotée d'un très bon savoir-faire dans le domaine, d'un sens du service et de valeurs à la hauteur des attentes du cédant, Emmanuelle, accompagnée par son conjoint Rémy Verrecchia, saura parfaitement s'approprier l'entreprise et continuer son développement. Philippe Chaudron l'accompagnera sur le long terme, la priorité étant de répondre à la très importante demande des clients de CVS Voilerie Sellerie.



Conseil Acquéreurs :
Maître Sophie VALAZZA
12 rue Leblond Saint Hilaire 83 000 TOULON
valazzasophie@gmail.com

Conseil Cédant :
Maître Sébastien AN TOMARCHI
Résidence Passy - 17 rue Frédéric Passy - 06000 NICE
avocat@antomarchi.com